



**MAIRIE D'OMS**  
*Bulletin d'informations Municipales n°29*  
*Avril 2012*

**Le mot du maire**

Le budget prévisionnel pour 2012 vient d'être voté. Comme je m'y étais engagé lors de la cérémonie des vœux, en Janvier, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive la part communale des impôts n'augmentera pas d'un centime.

Le budget 2012 a été voté et l'excédent de plus de 140.000 € permettra de réaliser plusieurs investissements dont certains sont déjà en cours comme les travaux imposés par le Plan de Protection contre les Risques d' Incendies de Forêts. (à proximité Vinyes de Prop-Chemin de Reynés). Par ailleurs :

-Les travaux de voirie de la Rue de l'Orme vont débiter le 15 Avril. Ils généreront une gêne à la circulation durant plusieurs mois. Une partie du parking de la Mairie va être interdit au stationnement, à compter de cette date, pour permettre aux entreprises de stocker leurs matériels et matériaux (espace compris entre la partie centrale de la place et la rue de la fontaine jouxtant les jardins Clarimont.)

-La nouvelle réglementation sur les fosses septiques nous oblige également à changer tout l'assainissement communal non collectif

-De nouvelles acquisitions de parcelles sont nécessaires afin de purger des situations juridiques équivoques (construction publique et chemin supposés communaux sur terrains privés)-

-La construction du local technique communal doit débiter sur la parcelle entre le chemin du Pou de la Neu et le CD 13.

-----00000-----

**Recyclages**

Encore quelques jours (jusqu'au 25 Avril) pour commander votre composteur. Pour cela s'adresser au secrétariat Mairie. Bonne nouvelle, le prix sera sans doute revu à la baisse et devrait avoisiner les 5 euros en lieu et place des 15 annoncés. Pourquoi? Parce que la communauté des communes doit décider de participer financièrement à l'achat des composteurs. La décision n'est pas encore prise mais elle ne semble guère faire de doute.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire en mairie pour bénéficier d'une formation-conseil sur l'utilisation de ces composteurs

&&&



**MAIRIE D'OMS**  
*Bulletin d'informations Municipales n°29*  
*Avril 2012*

Dans le courant du mois de Mai, une colonne de récupération des textiles va être installée à proximité des containers à verre, à l'embranchement du chemin de Reynés. Pourront y être déposés, dans des sacs, vêtements, chaussures, peluches, linge maison (sauf oreillers, traversins et matelas), petite maroquinerie...)

Ces produits seront recyclés à plus de 90 % soit par remise en état et vente, soit par transformation en tissu (en particulier essuie-mains) ou en plaque d'isolation pour la construction.

Chaque habitant jette, aujourd'hui, en moyenne annuelle, 15 kilogrammes de textiles et chaussures dans la poubelle verte. La récupération du tiers de ce poids (soit 5 kgs) permettrait d'équilibrer financièrement cette opération et à terme amènerait une baisse des TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères) car le volume des ordures traitées (poubelle verte) baisserait d'autant.

Comme pour le compostage, je vous encourage vivement à vous investir dans cette opération.

-----00000-----

## **Informations**

### **Création de l'association « Les Amis du Patrimoine d'OMS »**

Une feuille jointe au présent BIM (cliquez sur [http://www.oms.fr/BIM/PAC\\_Oms.pdf](http://www.oms.fr/BIM/PAC_Oms.pdf)) vous invite à participer, sous forme de souscription, à la réalisation d'une plaque commémorative à la mémoire d'Henri CASES. Décédé en 2011 cet ulmien était, en particulier, l'auteur bénévole de la sculpture qui surmonte le clocher de notre village.

Je ne peux que vous inviter à participer nombreux à cette réalisation et à vous associer afin de réfléchir à d'autres actions en faveur de notre village.

### **Création d'un SEL**

Fin Janvier 2012 a été créé dans les Aspres un SEL (Système d'Echange Local), sous la forme d'une association Loi 1901.

Le but de cette association est de favoriser la solidarité au travers d'échanges locaux de service de voisinage, de transmissions des savoirs ou des savoir-faire de chacun, selon les offres et les demandes.

Ces échanges se font sans argent et sont comptabilisés au moyen d'une unité symbolique « L'Alzina » non convertible en euros.



**MAIRIE D'OMS**  
*Bulletin d'informations Municipales n°29*  
*Avril 2012*

Les personnes intéressées peuvent contacter Renée (04 68 53 03 12) ou Viviane (04 68 86 29 94) Courriel : [seldesaspres@orange.fr](mailto:seldesaspres@orange.fr)

Des réunions d'information seront proposées, dans les prochaines semaines, sur les communes de Fourques, Llauro, Oms, Terrats et Tordères.

**Mise à disposition fumier**

Les habitants d'OMS peuvent disposer gratuitement de fumier de canard pour amender leur jardin d'agrément ou leur potager.

Pour cela s'adresser à Claude Vassail au mas Cané.  
Profitez nombreux de cette aubaine.

-----00000-----

**Encombrants**

19 avril

10 mai

14 juin

L'inscription est à faire en mairie

Au plus tard à 16 h, le mardi précédant le passage.

-----00000-----